



Faits saillants de la réunion du CONSEIL D'ADMINISTRATION

**22 MAI 2024 en présentiel au Centre de santé communautaire
de l'Estrie à Cornwall, Ontario.**

PRIORITÉS

- **Rapport des auditeurs**

Le président invite Mme Annik Blanchard de la firme BDO Canada s.r.l. de présenter le rapport des auditeurs externes des états financiers audités clos au 31 mars 2024. Elle indique que la situation financière est très bonne et fait remarquer que l'excédent global sur les résultats s'élevait à 113 396 \$. On a entendu que le montant créditeur dû à Santé Ontario de l'Est s'élevait à 1 086 421 \$. Il s'agit des excédents des fonds protégés sur une période de quatre ans. Au chapitre de l'état de la situation financière, l'encaisse s'estime à 1 758 951 \$ contre 1 600 605 \$ en 2023. Dans l'actif net, elle mentionne un montant de 111 332 \$ contre 109 706 \$ en 2023.

Mme Annik Blanchard confirme que des copies des états financiers détaillés sont disponibles pour consultation sur demande.

Le président a demandé l'avis du gestionnaire des finances concernant la présentation des résultats des audits. Le gestionnaire est en accord avec les énoncés de Mme Annik Blanchard.

- **Rapport annuel de la direction générale**

Marc Bison présente son rapport annuel couvrant la période située entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024. Il mentionne un contexte de l'après COVID, qui annonce une reprise des activités régulières de nos programmes et services adaptée aux nouvelles réalités du virtuel, du mode hybride et des rencontres en personne. Le Centre a su tirer son épingle du jeu grâce à un personnel résilient, créatif et centré sur les besoins de la clientèle. Notre fonctionnement en restera cependant transformé et il faut s'y adapter. Le dossier du manque de ressources humaines qualifiées, un des impacts sous-jacents à la pandémie, a continué d'être un élément central et une grande préoccupation pour la direction générale.

Il a dit que la compétition féroce dans le système de santé complexifiait l'accès aux ressources humaines francophones avec un grand départ du personnel vers les hôpitaux. Le rapport du service des ressources humaines en annexe brosse un portrait en chiffres de cette réalité pour l'année 2023-2024.

La direction générale, avec l'appui de la direction générale adjointe, a poursuivi et consolidé la démarche de restructuration organisationnelle cette année. Dans l'ensemble, la gestion par programme avec le soutien des chefs d'équipe, amène une meilleure prise de décision, davantage d'appropriations des activités et une plus grande cohésion pour le personnel du programme. Les rôles respectifs commencent à se préciser davantage et la direction générale remarque que l'équipe de gestionnaires apprend à déléguer de plus en plus de responsabilités à leurs chefs d'équipe. Reste à trouver le bon équilibre entre chaque programme et service afin d'éviter de créer de potentielles inégalités dans la distribution des tâches. À titre d'exemple, un nouveau poste administratif en support au gestionnaire des soins primaires a été créé à la suite d'une analyse de répartition des tâches, des responsabilités, du nombre d'employés à charge et de notre capacité budgétaire.

L'utilisation de la plateforme Ocean pour les références, la prise et le rappel des rendez-vous en santé primaire a progressé lentement et est sorti du mode pilote et expérimental. Beaucoup de travail reste à faire avec cette plateforme qui semble être celle privilégiée localement et promue par les équipes santé locale, particulièrement celle du Grand Fleuve.

Parallèlement, le CSCE a continué à améliorer le rendement et la cueillette de données essentielles pour notre organisation. Le projet de collecte des données sociodémographiques de notre clientèle est bien lancé et devrait s'accélérer en 2024-2025. La direction générale a maintenu et consolidé la relation de collaboration avec Santé Ontario de l'Est et son représentant. La réforme du système étant toujours en cours, la clarté des rôles n'est pas encore au rendez-vous, et ce malgré quelques avancées dans les processus de prise de décisions.

Au chapitre des réalisations, Marc Bisson a surtout mentionné le plan stratégique 2022-2027 et la restructuration organisationnelle.

Après son approbation en mai 2022, le nouveau plan stratégique 2022-2027 du CSCE est en vigueur depuis septembre 2022. Ce plan stratégique est accompagné à l'interne d'un tableau de bord opérationnel par secteur d'activités directement lié aux axes stratégiques. Chaque gestionnaire de programmes alimente le tableau de bord central et le met à jour régulièrement. À partir de celui-ci, la direction générale compile et présente son propre tableau de bord sur l'avancement des activités du cadre stratégique lors de réunions régulières du conseil d'administration (octobre 2023 et mars 2024).

Le nouveau cadre est bien en marche et guide les activités quotidiennes du personnel et de la direction générale. Celle-ci s'assure que les priorités locales, régionales et provinciales demeurent bien alignées et que des ajustements y soient apportés si nécessaire. La vision, la mission et les orientations stratégiques du CSCE sont à jour et se lisent comme suit en mars 2024 : 1) Le savoir et le savoir-faire ; 2) La plaque tournante ; 3) L'influence.

La direction générale a aussi mis en place un processus de restructuration organisationnelle en 2020 qui s'est poursuivi jusqu'à récemment. À la suite de l'approbation du plan proposé par la direction générale à l'automne 2020, elle peut affirmer que la restructuration est complétée bien qu'encore en période de consolidation et d'ajustement mineur. Cette nouvelle structure permet aux gestionnaires de programmes de mieux se concentrer sur ceux-ci et d'en assurer le bon fonctionnement. La direction générale adjointe se concentre sur le secteur corporatif et administratif de l'organisation.

- **Au chapitre des objectifs 2024-2025 de la direction générale**

La direction générale propose **les objectifs** ci-dessous pour l'année 2024-2025

- a. Actualiser et mettre en œuvre le plan stratégique 2022-2027
- b. Initier et mettre en œuvre le plan de croissance pluriannuelle du CSCE
- c. Participer activement au développement et à l'opérationnalisation des Équipes santé locales
- d. Maintenir l'attraction et la rétention des ressources humaines francophones qualifiées
- e. Soutenir le développement d'initiatives valorisant la vitalité et la croissance de la communauté francophone de l'Est ontarien
- f. Assurer l'intégrité et/ou la croissance des budgets du CSCE

- **Révisions de la couverture d'assurance du CSCE**

Marc Bisson présente la proposition de la firme Halpenny pour la couverture d'assurance au CSCE. Il informe les membres qu'il s'agit d'une assurance responsabilité civile des employés et des administrateurs du conseil d'administration du CSCE. La couverture protège contre les pertes financières personnelles pouvant découler d'allégations et de poursuites relatives à des actes répréhensibles ou des actes de mauvaise gestion commis en leur qualité. Elle prend également en compte les menaces et les attaques de cybercriminalité ainsi que les risques particuliers auxquels le CSCE fait face.

- **Déclaration de conformité pour Santé Ontario**

La présidence demande aux membres d'adopter la Déclaration de conformité qui stipule que le CSCE a rempli ses obligations en vertu de l'Entente de responsabilisations en matière de services multisectoriels (ERS-M) en vigueur du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024. Plus précisément, Le CSCE se conforme à ce qui suit :

- L'Article 4.8 de l'ERS-M concernant les pratiques de passation des marchés applicables
- La Loi de 2010 sur les mesures de restriction de la rémunération dans le secteur public visant à protéger les services publics
- La Loi 124 de 2019 pour des soins interconnectés

- **Entente de rendement entre la direction générale et le conseil d'administration du CSCE en lien avec l'exigence de Santé Ontario**

Le CA a examiné l'entente de rendement entre la direction générale et le conseil d'administration en lien avec l'exigence d'avoir une telle entente conformément à l'Entente de responsabilisation en matière de services multisectoriels 2023-2024 entre Santé Ontario et le Centre de santé communautaire de l'Estrie. Cette entente remplace celle de 2022-2023 et prend effet en date 30 avril 2024. Et elle doit être liée au plan de rémunération de la direction générale et aux termes contenus dans l'Entente de responsabilisation en matière de services multisectoriels 2023-2024. À cet effet, un montant forfaitaire de 5000 \$ sera greffé au rendement de la direction générale tel que stipulé dans l'annexe A. Pour donner suite à une résolution à cet effet, le montant de 5000 \$ forfaitaire sera payé à Marc Bisson conformément à l'entente parce que les cibles et les quotas ont été atteints.

- **Approbation des membres du CSCE**

Marc Bisson présente la liste à jour des membres du CSCE en vue de l'Assemblée générale du 11 juin prochain.

- **Résolution pour la délégation de pouvoir pour la période estivale**

Marc Bisson explique la résolution pour la délégation de pouvoir pour la période estivale. Il est demandé au CA de déléguer le pouvoir décisionnel au comité exécutif actuel pour la période estivale.

- **Autorisation de vote AGA de l'Alliance**

Les 5 et 6 juin 2024 aura lieu le congrès annuel de l'Alliance à Toronto. Le CSCE sera représenté par Linda Cléroux, Frédérique Théoret et Jean Louis Tanguay. Les membres ont désigné Jean Louis Tanguay Frédérique Théorêt comme substitut.

MONITORAGE – SUIVI

NOUVELLE ENTENTE DECISIONNELLE COLLABORATIVE DE L'ESOGF

Marc Bisson explique le contexte de la nouvelle entente décisionnelle collaborative de l'ESOGF. Il s'agit d'une entente qui permettra aux différentes directions de plusieurs organismes de participer pleinement à un processus décisionnel délibératif, axé sur un consensus et collectif afin d'atteindre des objectifs communs.

PRESENTATION DU RAPPORT DE LA PRESIDENCE POUR RECEPTION

Francois Bazinet explique ses activités et ses différentes rencontres. Notamment, il a parlé d'un webinaire virtuel en français de l'Alliance des communautés en santé. Il a donné le contexte d'une lettre d'appui pour la candidature de Cornwall en tant que communauté francophone accueillante. L'attractivité de Cornwall pour les francophones est indéniable a-t-il souligné.

Il a également parlé de l'adhésion du CSCE, à titre de membre, de la FARFO Régionale de l'Est. Deux membres du CA Carole Prévost et Jeanne Dazé participeront à l'AGA 2024 qui aura lieu du 10 juillet au 12 juillet 2024.

Dans les discussions, il est requis une résolution pour la représentativité du CSCE auprès de la FARFO. Carole Prévost est désignée la déléguée du CSCE lors de cette AGA.